

url : <http://ugtg.org/spip.php?article2324>

# **"LAPÒS...Lè nou doubout pou goumé...Nou ka gannyé konba !"**

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : lundi 20 novembre 2017

Mis à jour le : lundi 20 novembre 2017

Voilà bien une semaine que nous lançons notre préavis de grève illimitée et déjà la direction, dans certains bureaux recule. Nous profitons des premiers résultats enregistrés pour saluer la détermination de nos collègues et également la compréhension des usagers.

En effet, à Basse-Terre, la direction diffère la mise en place de sa réorganisation : elle renvoie à l'année prochaine. Ce qui veut dire qu'elle estime que les conditions ne sont pas réunies afin d'imposer son programme. Camarades Postiers restons vigilants, car il s'agit pour la direction sans doute d'un arrêt momentané pour mieux sauter !

A Saint-François, les Camarades ont obtenu la déprécarisation de 2 jeunes, ce qui est hyper important pour notre combat en général, sur toutes les îles de la Guadeloupe. Par ailleurs, 2 tournées sont actées et même lorsque l'on sait qu'une seule est pour le moment validée. Il y a également 3 promotions d'agents avec effet rétroactif à la date du comité technique (CT) , ce qui est un succès dans le cadre de nos revendications posées.

A Pigeon-Bouillante un CT aura lieu le 28 novembre, une embauche intérimaire à partir du 16 novembre, le paiement de la prime de délocalisation finalement reconnue sera de 1500 Euros minimum, ainsi que la création d'une tournée supplémentaire (QL 10).

A Moule, les négociations auront lieu ce lundi à partir de 9 heures. Il en sera de même à Capesterre Belle Eau, ce même jour à 16 heures.

## **KANMARAD POSTYÉ ! FÒ NOU GADÉ KONFYANS ADAN FÒS ANNOU !**

Les nouvelles dispositions d'organisation que veut nous imposer la direction de La Poste reposent sur des données tronquées. Par exemple, en ce qui concerne la baisse du trafic, s'il est vrai que l'on enregistre un recul, les chiffres fournis par la direction afin de justifier la réorganisation des services sont largement supérieurs à ce qui est mesuré dans la réalité par des experts.

Le projet global envisagé par la direction de La Poste « est important », car modifiant les conditions de travail au sens de l'article L.4612-8 du Code du Travail.

[-] Nous considérons qu'il y a du mépris dans l'attitude de la direction qui cherche à nous imposer une réorganisation fondée sur des critères mesurés et élaborés pour l'île de France, voire pour la France hexagonale, mais pas pour la Guadeloupe !

[-] Nous considérons que la matière (imprimés publicitaires) définie afin de caractériser les nouvelles activités chez les facteurs, notamment, est une insulte à nos producteurs agricoles, en particulier, puisqu'il s'agit de consacrer les produits de l'import-export distribution.

[-] Nous considérons que les prévisions de centralisation au niveau des PDC constituent de nouveaux moyens de contrôle des Guadeloupéens, sous le prétexte d'une rationalisation du trafic.

[-] Nous considérons que toute réorganisation de nos services publics postaux qui ne prend pas en compte nos

## **"LAPÒS...Lè nou doubout pou goumé...Nou ka gannyé konba !"**

---

réalités Guadeloupéennes est vouée à l'échec !

Face à cette tentative agressive de la direction, nous devons garder toute la vigilance nécessaire afin d'assurer la défense de nos intérêts de Travailleurs soucieux avant toute chose d'accomplir un service public de qualité !

Zabym, 20.11.2017, SUD PTT GWA